

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 14/10/2025 à 10 heures 00

Observations de M⁽¹⁾

Mme GUILLABERT Elisabeth

Suite à mon RDV du 23/10/25 à 11h20 j'ai présenté les arguments suivants :

DR 01

- nécessité de mesurer les PM1 dans les relevés de l'air car ces particules sont nocives pour la santé (cf alerte des oncologues de Strasbourg)
- préconiser que l'action R1.2 "réduire les émissions de polluants atmosphériques grâce au développement de réseaux de chaleur participant aux économies des énergies fossiles" ne concerne pas les chaufferies biomasse qui brûlent du bois nocif pour la santé (cf analyses de l'association RESPIRE)
- se préoccuper des PFAS dans le secteur agricole
- encadrer la pollution des chantiers
- améliorer la communication en prenant en compte les avancées scientifiques sur les PM1 et les PFAS notamment

Je vais mettre ces remarques sur le registre numérique et je demande qu'elles fassent l'objet d'une réserve.

DR

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.